

Onisep.fr. L'info nationale et régionale sur les métiers et les formations.

[Accueil](#) > [Secteurs](#) > [Fiches métier](#) > secrétaire des Affaires étrangères

Fiche métier

secrétaire des Affaires étrangères

Le secrétaire des Affaires étrangères remplit un rôle de représentant de la France à l'étranger où il exerce des fonctions diplomatiques, consulaires et culturelles. Il peut aussi être en poste à l'administration centrale comme rédacteur.



© Alain Potignon/ONISEP

- Niveau d'accès : bac + 3
- Salaire débutant  : 1500 €
- Statut(s) : Statut fonctionnaire
- Secteur(s) professionnel(s) :

[Fonction publique](#)

- Centre(s) d'intérêt :

[J'aime bouger,](#)
[Je rêve de travailler à l'étranger,](#)
[Je suis fort en langues](#)

Le métier

Nature du travail

Comme rédacteur

Il assume des fonctions de rédacteur ou de gestionnaire dans une direction géographique. Il rédige des notes et rapports sur la base des informations fournies par le personnel en poste à l'étranger. Par exemple, un rédacteur à la Direction Amérique du Sud pourra traiter l'ensemble des données politiques, sociales, économiques de la Colombie, du Venezuela...

Comme diplomate

Il est chargé d'assurer l'analyse politique, économique et culturelle du pays de résidence. Pour cela, il consulte la presse locale, les télégrammes diplomatiques (codés) et la documentation pour étayer sa réflexion, rassemble les éléments qu'il a pu prendre sur place, contacte les autorités locales et réalise une synthèse qu'il soumet à son supérieur (ambassadeur, consul...).

Compétences requises

Grande mobilité

Un secrétaire des Affaires étrangères change de poste tous les trois ou quatre ans. En fin de carrière, il aura en moyenne passé les deux tiers de son temps à l'étranger. Ces nombreux changements lui demandent une grande disponibilité, et aussi une ouverture d'esprit et de bonnes capacités d'adaptation.

Sang-froid, capacité d'action

Le secrétaire des Affaires étrangères doit parfois faire face à des situations difficiles comme un tremblement de terre, le crash d'un avion, des troubles politiques. Il est alors responsable des ressortissants français... Pour gérer de telles situations, il doit faire preuve dans l'action de sang-froid et de rigueur.

Où l'exercer ?

Lieux d'exercice et statuts

À l'administration centrale

Comme rédacteur dans une direction géographique : coopération européenne, Europe continentale, Amérique et Caraïbes, Asie et Océanie... il peut également exercer dans une direction fonctionnelle : affaires politiques et de sécurité, Direction des Français à l'étranger et des étrangers en France, Direction générale de l'administration. Les postes se situent à Paris ou à Nantes.

À l'étranger

Dans une ambassade comme secrétaire d'ambassade avec trois grades possibles : troisième, deuxième, puis premier secrétaire. Dans certains postes, il est l'adjoint direct de l'ambassadeur et est appelé à assurer son intérim comme chargé d'affaires. Dans un consulat, il peut exercer les fonctions de consul adjoint, voire de consul général.

Carrière et salaire

Salaire

Salaire du débutant

Environ 1500 euros brut/mois, plus prime et indemnité.

Intégrer le marché du travail

Peu d'élus

Les concours pour accéder au poste de secrétaire des Affaires étrangères sont très difficiles. Le nombre de postes offerts chaque année est très faible.

Accès au métier

Accès au métier

Deux concours possibles

Les concours de secrétaire des Affaires étrangères sont des concours de catégorie A. Il existe deux concours :

- Secrétaire des Affaires étrangères (cadre d'orient) et secrétaires des Affaires étrangères (cadre général) : niveau licence, diplôme d'IEP (Institut d'études politiques), diplôme de certaines grandes écoles, diplôme d'ingénieur, diplôme de l'enseignement technologique niveau III.

Ces concours demandent un niveau de culture générale élevé, une bonne connaissance des faits politiques, économiques internationaux et sociaux, ainsi qu'en droit et histoire. Il faut maîtriser parfaitement au moins deux langues étrangères et une langue orientale obligatoire pour le cadre d'orient. La première affectation à l'administration centrale dure 3 ans avant la nomination à l'étranger.

En savoir plus

Témoignages

Marie, secrétaire des Affaires étrangères au ministère des Affaires étrangères

Changer tous les trois ou quatre ans

"L'un des attraits de ce métier, c'est qu'on a la chance de changer d'affectation tous les trois ou quatre ans. Et d'assumer des responsabilités diversifiées dans des contextes variés. En charge des relations bilatérales avec les pays européens, puis représentante permanente de la France auprès de l'Alliance atlantique à Bruxelles, j'ai également été ambassadrice de la France en Égypte. Je suis actuellement responsable des relations presse du ministère des Affaires étrangères."

(29/06/2007)

Ressources utiles

Ministère des Affaires étrangères
<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Copyright ONISEP © 2015